



**RESUME NON TECHNIQUE
ETUDE DES DANGERS**

DATE	REDACTEUR	VERIFICATEUR
Mai 2014	Frédéric LE SAUX Consultant HSE BUREAU VERITAS	Dominique CHAMPAGNAT Responsable Travaux Neufs SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON



OBJET

Ce résumé non technique a pour fin de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

Le présent dossier est un dossier de régularisation administrative. Le site est déjà en activité. Il n'est pas prévu d'extension ou construction nouvelles.

ACCIDENTOLOGIE

L'accidentologie relatée ci-après résulte de la consultation de la base ARIA du BARPI (Bureau d'Analyses des Risques et Pollutions Industrielles – Ministère de l'Ecologie et du Développement durable – France).

La recherche a porté sur le code NAF : C15.12 - Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie

L'analyse des accidents survenus montre que l'incendie est le principal risque d'accident sur un site de Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie.

L'extrait de la base du BARPI met en évidence que les accidents associés à ces activités restent limités. En effet 4 accidents sont recensés dans la base BARPI.

RISQUES NATURELS

Risques liés à la foudre

Le site est faiblement exposé au risque d'orage.

Risque d'inondation

Le site n'est pas implanté en zone inondable.

Risque sismique

Selon l'Article D. 563-8-1 du Code de l'Environnement, tout le département de l'Indre (36) est classé en zone de sismicité faible (indice 2 sur une échelle variant de 1 à 5).

La zone d'implantation des installations exploitées par l'établissement LOUIS VUITTON est donc peu sensible à ce type d'événements.



Autres risques

Les températures extrêmes ne sont pas retenues comme facteurs de risque pouvant être à l'origine d'un sinistre.

La neige et le vent ne sont pas retenus comme facteur de risque pouvant être à l'origine d'un sinistre.

Les risques inondation et de remontée de nappe ne sont pas retenus comme facteur de risque pouvant être à l'origine d'un sinistre.

Les installations exploitées par la société des Ateliers Louis Vuitton sont situées dans une zone à dominante « aléa à priori nul » pour les risques de mouvements de sol, glissements de terrain, chute de pierres. Une zone du site est classée en zone « aléa à priori faible ».

Ces risques ne sont donc pas retenus comme facteur de risque pouvant être à l'origine d'un sinistre.

RISQUES LIES AUX ACTIVITES VOISINES

Il n'y a pas d'exploitation industrielle à proximité. Les exploitations agricoles (terrains avoisinants en limite de propriétés) n'impliquent pas de risques significatifs pour le site, notamment en raison de la distance du bâtiment par rapport à la limite de propriété.

Les risques liés aux activités voisines ne sont donc pas retenus comme facteur de risque pouvant être à l'origine d'un sinistre.

RISQUES LIES A L'ACTIVITE

Les risques potentiels liés à l'activité sont les suivants.

Activité	Evénements redoutés	Causes (événement initiateur)	Conséquences : phénomène dangereux et effets	Mesures de prévention	Mesures de protection et de limitation
Magasin de stockage des cuirs	Incendie suite à apport d'une source d'énergie	Court-circuit / travaux par point chaud / cigarette	Incendie du magasin cuir Effets thermiques	Contrôle des accès Procédure de travaux par point chaud / Elaboration de permis feu. Volume limité des matières combustibles. Formation du personnel à la manipulation des extincteurs et RIA. Détection incendie	Cellule de stockage maçonnée. Présence d'un mur coupe-feu sur la partie commune aux ateliers
Magasin de stockage des toiles, tissus synthétiques et autres composants	Incendie suite à apport d'une source d'énergie	Court-circuit / travaux par point chaud / cigarette	Incendie du magasin textile et article métallique Effets thermiques	Contrôle des accès Procédure de travaux par point chaud / Elaboration de permis feu. Volume limité des matières combustibles Formation du personnel à la manipulation des extincteurs et RIA Détection incendie	Cellule de stockage maçonnée. Présence d'un mur coupe-feu sur la partie commune aux ateliers



Activité	Evénements redoutés	Causes (événement initiateur)	Conséquences : phénomène dangereux et effets	Mesures de prévention	Mesures de protection et de limitation
Stockage	Incendie généralisé à l'ensemble du bâtiment	Court-circuit / travaux par point chaud / cigarette	Incendie généralisé des 2 magasins Effets thermiques	Contrôle des accès Procédure de travaux par point chaud / Elaboration de permis feu. Volume limité des matières combustibles Formation du personnel à la manipulation des extincteurs et RIA Détection incendie	Cellule de stockage maçonnée. Présence d'un mur coupe-feu sur la partie commune aux ateliers
Stockage des produits chimiques inflammables	Départ de feu Réaction chimique Explosion	Court-circuit / travaux par point chaud / cigarette Réaction exothermique	Incendie de la zone de stockage Effets thermiques	Contrôle des accès Procédure de travaux par point chaud / Elaboration de permis feu. Volume limité des matières inflammables Formation du personnel à la manipulation des extincteurs et RIA Détection incendie	Les armoires de stockage sont anti-feu et équipées d'un système d'extinction automatique (contrôle et entretenu régulièrement)
Stockage de propane	Explosion de la citerne de propane	Agression mécanique et d'une apport flamme	Surpression Thermiques	La cuve de stockage est entretenue et contrôlée régulièrement par TOTALGAZ (propriétaire de la cuve)	Stockage extérieur éloigné des bâtiments et de tout stockage
Chaufferie gaz	Explosion de chaufferie	Agression mécanique Fuite sur vanne, raccord Rupture de canalisation (corrosion, collision, ...) Défaillance du brûleur	Surpression	Accès restreint à la chaufferie Les chaudières sont entretenues et contrôlées régulièrement conformément à la réglementation en vigueur Ventilation naturelle haute et basse de la chaufferie. Il existe en entrée de chaufferie un coffret de vanne de coupure équipé de la vanne de barrage et d'une électrovanne asservie à la détection gaz de la chaufferie.	Local maçonné
Canalisation de gaz	Inflammation de propane suite à la rupture ou une brèche sur la canalisation d'alimentation en gaz des locaux de la chaufferie ou de la cuisine (jet enflammé)	Agression mécanique et d'une apport flamme	Incendie Effets thermiques	Vannes de coupure présentent sur la cuve et sur l'arrivée de la Chaufferie ainsi qu'à la cuisine.	La canalisation de gaz est enterrée entre la citerne et la chaufferie.



Activité	Evénements redoutés	Causes (événement initiateur)	Conséquences : phénomène dangereux et effets	Mesures de prévention	Mesures de protection et de limitation
Compression	Explosion de l'équipement	Ruine de l'équipement	Emission de projectiles	Les équipements sont contrôlés et entretenus conformément à la réglementation en vigueur.	Les compresseurs sont de puissance restreinte. Ils sont placés dans un local maçonné.
Broyeur (1) / compacteurs (2) (et bennes de déchets associées)	Incendie	Court-circuit / travaux par point chaud / cigarette Présence de pièces métalliques dans les déchets/ sources de chaleur	Incendie pouvant entraîner un incendie sur le bâtiment Effets thermiques	Les rotations d'enlèvement de bennes sont régulières Formation du personnel au tri des déchets Formation du personnel à la manipulation des extincteurs et RIA. Les équipements sont entretenus et contrôlés périodiquement conformément à la réglementation en vigueur.	Ces équipements sont stockés en extérieurs. Ils sont espacés d'au moins 5m du mur maçonné du bâtiment.
Stockage des palettes bois	Incendie	Travaux par point chaud / cigarette	Incendie pouvant entraîner un incendie sur le bâtiment Effets thermiques	Le stockage est limité en quantité (<20m3) Enlèvement régulier des palettes par le prestataire.	Le stockage est éloigné du bâtiment d'au moins 20m. Moyen d'intervention en cas d'incendie.

SCENARIOS RETENUS

Les Phénomènes Dangereux identifiés (ci-avant) et retenu à l'issue de l'analyse préliminaire des risques sont présentés dans le tableau ci-après. Les scénarios dont la gravité potentielle est la plus forte ont été retenus.

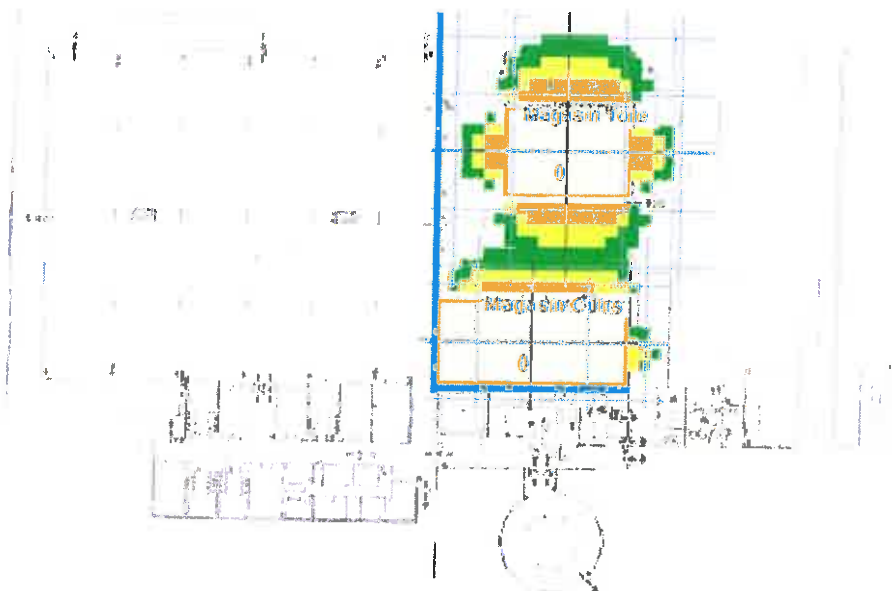
PhD	Evénement redouté
1	Départ de feu dans le magasin cuirs
2	Départ de feu dans le magasin des toiles, tissus synthétiques et autres composants
3	Incendie généralisé aux magasins de stockage suite à un départ de feu dans un des 2 magasins

Incendie

Deux modélisations ont été réalisées :

- Départ de feu dans le magasin cuirs
- Départ de feu dans le magasin des toiles, tissus synthétiques et autres composants

Les PhD1 et PhD2 sont représentés sur le plan du site suivant :



Mur coupe-feu



Les flux thermiques pour les magasins Cuirs et Toiles restent majoritairement confinés au bâtiment de production. Les flux thermiques n'atteignent pas les limites de propriété.



Cas des effets domino :

A l'intérieur du bâtiment :

Le seuil des effets dominos de l'incendie du magasin cuirs n'atteint pas le magasin toile et inversement.

Il n'y a pas de stockage permanent entre les 2 magasins.

La zone entre les 2 magasins comporte cependant un coffre-fort dans un local maçonné comportant plusieurs colis de produits finis emballés en attente d'expédition. Les volumes stockés sont inférieurs à 1m³ et ne constitue pas un volume significatif de stockage.

Le scénario PhD3 sur l'incendie généralisé des cellules n'est donc pas retenu.

A l'extérieur du bâtiment :

Le flux de 8kW/m² est le seuil des effets dominos sur les structures. Il n'y a pas de bâtiment dans l'emprise du flux de 8 kW /m² (seuil des effets domino).

Ainsi aucun effet domino externe n'est donc retenu.

Synthèse des scénarios

Tous les phénomènes dangereux susceptibles d'engendrer des effets sont côtés et les accidents correspondants placés dans la grille ci-après

Les terminologies suivantes sont utilisées pour faciliter la lecture de la grille :

- PhD1 : Incendie généralisé du magasin cuirs ;
- PhD2 : Incendie généralisé du magasin toiles, tissus synthétiques et autres composants

Gravité	Probabilité (sens croissant de E vers A)				
	E	D	C	B	A
5. Désastreux					
4. Catastrophique					
3. Important					
2. Sérieux					
1. Modéré			PhD1 PhD2		

La mise en place de mesures de maîtrise des risques complémentaires n'apparaît donc pas nécessaire.



MESURES DE PREVENTION

L'établissement est équipé des alarmes suivantes :

- Détection incendie répartie dans l'ensemble des bâtiments et raccordée au système de télésurveillance
- Détection anti-intrusion sur l'ensemble du site

Le site est équipé de moyens d'intervention permettant d'intervenir rapidement sur un sinistre :

Robinets d'Incendie Armés (RIA) : 9 RIA DN40, répartis dans les ateliers et les zones de stockage. Le réseau de RIA est équipé d'un surpresseur.

Extincteurs : répartis en nombre suffisant sur l'ensemble des bâtiments.

Poteau incendie : 1 poteau incendie

Réserve incendie : 325 m3 avec une alimentation automatique à partir du réseau public.

Les Ateliers Louis Vuitton disposent des capacités nécessaires pour le confinement de ses eaux d'extinction incendie.

Le personnel reçoit une formation périodique à l'utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

La liaison avec les Services Départementaux d'Incendie et de Secours est assuré de 2 manières :

- soit par le personnel au moyen d'une ligne téléphonique,
- soit par la société de télésurveillance suite au report d'une alarme.

Des procédures sont en place. Elles sont périodiquement testées.

